Les chasseurs attendent un geste du Gouvernement

Par Joseph d'Arrast

Dans un contexte social très tendu, les fédérations de chasses côtières font part de leur ras le bol vis-à-vis des mesures qui se sont accumulées ces dernières années à leur encontre. L'extension de la chasse aux oies cendrées jusqu'à la mi-février constituerait un premier pas en leur faveur et pourrait bien s'imposer au Gouvernement dans la perspective des prochaines élections.

© Fotolia.com

Au départ, il y a une situation croquignolesque où l'on refuse aux chasseurs français de tirer des oies qui seront ensuite détruites par milliers aux Pays-Bas. Comment en est-on arrivé là ? Depuis plusieurs décennies, la population des oies sauvages a connu un accroissement significatif en Europe suite aux différentes mesures de protections prises en leur faveur, avec notamment la directive « oiseaux » adoptée en 1979 par l'Union européenne. A l'époque, la situation était inverse : l'espèce était en forte diminution. Ces mesures se sont révélées si efficaces que l'on a compté 610 00 volatiles en 2009. Une surpopulation qui a fini par devenir un problème pour les pays qui accueillent l'hibernation de ces oiseaux et dont les terres agricoles sont considérablement endommagées. L'Union européenne subventionne ainsi cinq euros par bête abattue et les agriculteurs de Belgique et des Pays Bas vont jusqu'à organiser des destructions massives d'oies cendrées pour préserver leurs cultures. L'année dernière, 200 000 oiseaux auraient été tués !

"Avec des décisions souvent prises par les instances urbaines, le fossé entre la ville et la campagne n'a eu de cesse de se creuser au cours de ces dernières années"

Côté français, les oies passent mais ne peuvent être chassées après le 31 janvier. La directive européenne stipule en effet que l'on ne peut abattre un oiseau qui retourne sur son lieu de nidification. Pour les chasseurs, ce serait pourtant l'occasion de jouer les prolongations sur une période de chasse qui n'a cessé de se réduire depuis plusieurs décennies.

Selon **Willy Schraen**, le président de l'ISNEA (Institut Scientifique Nord-Est Atlantique), rallonger la période de chasse permettrait à tout le monde de s'y retrouver : *« la directive oiseaux est devenue obsolète. En 1979, il fallait gérer la pénurie et nous étions plus de deux millions de chasseurs. Aujourd'hui, nous sommes 1,3 million et la population de l'oie cendrée a doublé. »*

Ras le bol des campagnes

Une interdiction qui agace dans les campagnes et qui participe d'un sentiment d'exaspération. Dans une France plus que jamais vidée de ses services publics, les directives et circulaires venues « d'en haut » se sont multipliées. Un sondage Ifop durant l'élection présidentielle a ainsi placé **Marine Le Pen** en 2ème position dans le vote des agriculteurs et des chasseurs. Pourtant l'insécurité et l'immigration, les thèmes forts de son parti, ne peuvent être jugés responsables de cette tendance. Mais la présidente du FN, en se posant en *« championne de la France rurale »* a su surfer sur cette vague de mécontentements qui sévit dans les campagnes.

« La réalité, c'est que les gens en ont marre d'être traqué, de ne plus pouvoir être propriétaire de leur bois ou de leur étang. Ils ont le sentiment que l'Etat et l'administration passent leur temps à les contrôler. Du coup ils font l'amalgame, votent de manière protestataire. Augmenter les impôts pour redresser les comptes publiques est une chose, mais si vous privez les gens de leur passion, alors on peut s'attendre à tout », déplore Willy Schraen.

Avec des décisions souvent prises par les instances urbaines, le fossé entre la ville et la campagne n'a eu de cesse de se creuser au cours de ces dernières années. Des mesures comme le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) cristallisent les tensions chez les propriétaires qui perdent la main sur leurs terrains et se voient imposer une réglementation tatillonne : *« on nous prend pour des délinquants écologiques quand en réalité les chasseurs sont devenus les sentinelles de la biodiversité »*, plaide encore Willy Schraen, partisan d'une chasse *« raisonnable et raisonnée »*.

Alors que les municipales et les européennes se profilent, **Philippe Martin**, le Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'énergie, a promis de faire un geste en faveur des chasseurs sur le dossier de l'oie cendrée. Un arrêté pourrait bien voir le jour dans les prochaines semaines. ■